



Le don *In Memoriam*

Le don In Memoriam est de plus en plus populaire. Il s'agit d'un don fait à la mémoire d'un être cher, un parent, un ami, un collègue.

Pour certains, le don à la mémoire d'une personne décédée ou disparue est une manière de lui rendre hommage ou de témoigner ses condoléances à la famille, tout en contribuant à la continuité de l'œuvre de saint frère André.

Lorsque vous faites un don à la mémoire d'une personne, l'Oratoire transmet, à votre demande, une carte de condoléances aux proches les informant que vous avez fait un don, sans toutefois préciser le montant. Il est possible de faire ce don et choisir de garder l'anonymat.

Nous pouvons également faire les arrangements pour que les formulaires de dons In Memoriam soient disponibles au Salon funéraire de votre choix.

Si vous le désirez, un reçu pour don vous sera envoyé.

Veillez utiliser le formulaire disponible au
www.saint-joseph.org/votresoutien/donsplanifies
le remplir et nous le retourner à l'adresse suivante :

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal
Don in Memoriam
3800, chemin Queen-Mary
Montréal, Qc., H3V 1H6.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous, et ce, en toute confidentialité, à l'adresse suivante:

donsplanifies@osj.qc.ca